



1:5 000

Date impression: 25/01/2021

Légende

REVISION GENERALE DU PLU

ZONAGE

- A1: zone agricole
- A1a : carrière de Long-Pré
- A2 : zone strictement agricole
- AUE4a : zone économique à urbaniser compatible avec l'habitation
- AUH2, AUH4 : zone à urbaniser
- 2AU : réserve foncière
- N1 : zone naturelle
- N2 : zone strictement naturelle
- N2M : zone maritime
- N3 : zone naturelle remarquable
- UE1, UE1a, UE2a, UE3a, UE4, UE4a, U5 : zone économique
- UH1 : coeur de ville
- UH1a : entrée de ville
- UH2 : zone urbanisée de centralité
- UH3 : zone urbanisée péri-urbaine
- UH4 : zone urbanisée rurale
- UH5 : zone urbanisée très rurale (secteur EST)
- Fiche patrimoine naturel
- Espace Boisé Classe
- Emplacement réservé (ER)
- ABF
- Cône de protection**
- AXE DE VUE
- FUSEAU DE PROTECTION
- FICHE PROJET**
- FICHE 1 - Coeur de Ville
- FICHE 2 - Eco quartier
- FICHE 3 - Ex Hôpital
- FICHE 4 - Place d'Armes
- FICHE 5 - Acajou Prolongé
- FICHE 6 - Boulevard de Basse Gondeau
- FICHE 7 - Basse Gondeau
- FICHE 8 - Morne Pavillon
- FICHE 9 - Voie Château Boeuf - Petit Pré
- FICHE 10 - Gondeau
- FICHE 11 - Morne Doré
- PERIMETRE PROJET

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Planche 5

| | |
|---|---------------------------------|
| Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le : | 24 janvier 2008 |
| Révision générale n° 1 du PLU approuvée le : | 30 janvier 2014 |
| Révision générale n° 2 du PLU prescrite le : | 30 janvier 2014 |
| Prescription modifiée de la révision n° 2 du PLU le : | 31 mars 2016 |
| Révision générale n° 2 du PLU arrêtée le : | 30 janvier 2020 |
| Enquête publique réalisée du : | 21 septembre au 22 octobre 2020 |
| Révision générale n° 2 du PLU approuvée le : | 4 février 2021 |